

Compte-rendu du Comité de Piloge

du site Natura 2000 « COTEAUX DE L'OISE AUTOUR DE CREIL » FR 2200379

du 31 mars 2009 à la Sous-Préfecture de Senlis

Présents :

Monsieur Macudzinski	Commune de Saint-Maximin et Communauté Pierre-Sud-Oise
Monsieur Van Geersdaële	Commune de Verneuil en Halatte
Monsieur Bernard-Luneau	Communauté d'Agglomération Creilloise
Monsieur Palteau	Communauté de communes des Pays de l'Oise et d'Halatte
Madame Capron	Parc naturel régional Oise-Pays de France
Monsieur Cabaret	Parc naturel régional Oise-Pays de France
Monsieur Maquinghen	Association « A l'écoute de la nature »
Monsieur Roudin	Comité départemental du tourisme équestre
Monsieur Bocquillon	Regroupement des organismes de sauvegarde de l'Oise
Monsieur Jalon	Union régionale des industries de carrières et matériaux de Picardie
Madame Barina	Union régionale des industries de carrières et matériaux de Picardie
Mademoiselle Milano	Direction régionale Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement de Picardie (DREAL)
Monsieur Gardais	DDEA de l'Oise
Monsieur Cateloix	DDEA de l'Oise
Madame Badsy	DDEA de l'Oise
Madame Jacquot	Sous-préfecture de Senlis

Membres excusés :

ADASEA
Conseil général

I - 14 heures : Première partie de la réunion en présence des élus membres du comité de pilotage :

Recueil des candidatures – Désignation du Président du COPIL – Désignation de la structure chargée du suivi de la mise en oeuvre du DOCOB

● Introduction par Madame Jacquot Sandy Secrétaire adjointe de la sous-préfecture de SENLIS :

En l'absence de Monsieur de la Brélie sous-préfet de Senlis retenu par ailleurs, Mme Jacquot ouvre la réunion en remerciant les personnes présentes et fait un rappel de l'ordre du jour :

- en première partie de réunion : désignation du Président du comité de pilotage (COPIL) et de la structure chargée de l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB),
- en seconde partie, en présence de l'ensemble des membres du comité de pilotage : présentation de Natura 2000, du site et des modalités de désignation du président du COPIL et celles de la structure porteuse du DOCOB.

Madame Badsy propose un tour de table afin que chacun puisse se présenter. Elle rappelle qu'une première réunion d'information auprès des élus a eu lieu le 22 janvier dernier à la mairie de Saint-Maximin.

● Désignation :

Au préalable, à la demande de Madame Jacquot, un rappel du rôle du président du COPIL et de celui de la structure chargée de l'élaboration du DOCOB est faite par Mademoiselle Milano.

Elle indique que le Préfet convoque les représentants des collectivités territoriales et leurs groupements membres du comité de pilotage Natura 2000 afin qu'ils désignent le président du COPIL et la collectivité ou le groupement chargé pour le compte du comité d'élaborer le document d'objectifs. Le comité de pilotage est l'organe privilégié d'échanges et de concertation. Le COPIL conduit l'élaboration du documents d'objectifs (DOCOB) d'un site Natura 2000. Il organise ensuite la gestion du site et le suivi de la mise en oeuvre des actions décidées dans le DOCOB.

Ainsi, le président est chargé d'animer les COPIL, de s'assurer du bon déroulement des réunions, de la concertation et de relayer les préoccupations et la structure porteuse assure l'élaboration du DOCOB

Le financement de l'élaboration du DOCOB est entièrement assuré par l'Etat et par l'Europe.

Madame Jacquot indique que des candidatures ont été recueillies auprès de la DDEA pour :

- la présidence du COPIL : Monsieur Macudzinski (Maire de la commune de Saint-Maximin) ;
- le portage du DOCOB : Parc naturel régional Oise-Pays de France (PNR).

Avant de procéder à la désignation du président et de la structure porteuse, Madame Jacquot demande si de nouveaux candidats souhaitent se présenter.

Aucune nouvelle candidature n'ayant été recueillie, il est proposé à l'assemblée de passer aux désignations à main levée, ce qui est accepté à l'unanimité.

Monsieur Macudzinski est élu président du comité de pilotage (COPIL) et le Parc naturel régional Oise-Pays de France structure chargée de l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB).

II - 15H15 : Seconde partie de la réunion en présence des membres du comité de pilotage :

Présentation de Natura 2000, du site et rappel des modalités de désignation en faveur des membres du COPIL non présents lors des désignations – Questions diverses

● Présentation :

Un diaporama, joint au compte rendu, présente la réglementation applicable aux zones « Natura 2000 »(directives européennes 92/43 CEE du 21/05/1992 « Habitats, Faune, Flore » et 79/409/CEE « Oiseaux »), le rôle du président du COPIL et celui de la structure chargée de la mise en oeuvre du DOCOB ainsi que les modalités de leur désignation est faite.

Le PNR précise que la partie inventaire des habitats et espèces sera sous-traitée et réalisée au printemps 2009. Ce qui implique une validation du document d'objectifs pour la fin de l'année 2010.

● **Questions diverses :**

Monsieur Bocquillon demande s'il existe des menaces particulières liées à des projets d'aménagement sur ce site.

Monsieur Bernard-Luneau confirme qu'il n'y a aucune menace sur ce site à sa connaissance, ce qui est confirmé par les autres élus.

Monsieur Macudzinski demande des précisions quant à son rôle de président.

Afin d'apporter les précisions nécessaires à Monsieur Macudzinski, Madame Badsy propose une réunion d'information en présence des services de l'Etat (DDEA et DREAL). Après concertation, cette réunion aura lieu le 14 avril prochain à la mairie de Saint-Maximin.

Madame Jacquot clôt la réunion en remerciant les participants.